

Etape 2 - ENGAGEMENT

Analyse de recevabilité des plans d'action





LE PROGRAMME

ÉTAPE PAR ÉTAPE

ÉTAPE 1



1 an max

ADHÉSION

Signature au plus haut niveau de l'entreprise
des 10 principes communs



**JE SUIS
ADHÉRENTE**
J'accède au Club des engagés



Dépôt sur démarches
simplifiées

demosimplifiees.fr

Analyse de
recevabilité



ÉTAPE 2

ENGAGEMENT

Un plan d'actions élaboré
à l'échelle d'un groupe, d'une entreprise...
sur une durée de 2 à 4 ans, en lien
avec son cœur de métier.



**JE SUIS
ENGAGÉE**
et mets en place mon plan d'actions
Je bénéficie d'une visibilité renforcée

Rapport
de suivi



Tous les 2 ans

ÉTAPE 3

RENOUVELLEMENT DE L'ENGAGEMENT

SUIVI

Suivi de la mise en œuvre
de mon plan d'actions.



**JE SUIS
ÉVALUÉE**
et j'obtiens des recommandations
pour m'améliorer
J'entre dans une démarche
d'amélioration continue

RECEVABILITE DU PLAN D'ACTION : CRITERES D'ANALYSE

COMPLETUDE	CONFORMITE	PERIMETRE	Analyse SMART
L'entreprise a bien déposé son plan d'action sur la plateforme dédiée Démarches simplifiées	Le dépôt intervient au plus tard un an après la date d'adhésion de l'entreprise au programme	Les actions concernent les activités de l'entreprise en France, en prenant en compte l'ensemble de la chaîne de valeur (y compris à l'international)	Analyse du plan d'actions selon les 5 critères SMART du programme.
Le dossier renvoie vers les 10 principes communs signés formalisant l'adhésion (numéro de dossier valable et correspondant)	Le plan d'action comporte a minima 2 actions	La durée de mise en œuvre du plan d'action est de 2 ou 4 ans	Points d'amélioration et Points à faire évoluer pour acceptation du dossier
Toutes les champs obligatoires sont remplis avec des éléments de réponse	Au moins une action volontaire relève de la catégorie « Actions volontaire concernant votre cœur de métier » Les actions sont formulées de manière « SMART »*		

Critères jugeant la significativité du plan d'action

CRITÈRES		SOUS-CRITÈRES
Spécifique	AR / S / E	1. L'entreprise a décrit des actions spécifiquement liées à la biodiversité et intelligibles
		2. L'entreprise a mis en place un mode de suivi et de gestion cohérent
Mesurable	AR / S / E	3. L'entreprise a défini des indicateurs de suivi pertinents pour chaque action mise en place
		4. Pour chaque action, l'entreprise a défini un objectif chiffré
		5. L'entreprise a mis en place des moyens efficaces pour assurer une évaluation et une amélioration régulières du plan d'action
Additionnel et pertinent	AR / S / E	6. Les différentes parties prenantes pertinentes internes et externes ont été identifiées pour participer à la construction du plan d'action volontaire
		7. Le plan d'action propose des actions effectives ayant un impact réel sur la biodiversité
		8. Le plan d'action volontaire proposé propose un saut qualitatif ou quantitatif par rapport aux actions passées de l'entreprise vis-à-vis de la biodiversité
		9. Le plan d'action s'inscrit dans un ou plusieurs cadres internationaux, nationaux et régionaux pertinents
Réaliste	AR / S / E	10. Les enjeux majeurs identifiés sont en lien direct avec le cœur d'activité de l'entreprise, ses impacts et ses dépendances vis-à-vis de la biodiversité
		11. L'entreprise a défini un périmètre d'action cohérent au regard de ses impacts et des enjeux de biodiversité liés
		12. Le plan d'action volontaire permet de répondre, avec des échéances bien définies, aux enjeux majeurs identifiés dans l'état des lieux
		13. Le plan d'action volontaire et ses objectifs sont proportionnés à la taille de l'entreprise, à son statut, et à ses capacités techniques, humaines et financières
		14. L'entreprise a identifié des moyens humains cohérents
		15. L'entreprise a identifié des moyens matériels cohérents
		16. L'entreprise a identifié des moyens financiers cohérents
Temporellement encadré	AR / S / E	17. La durée du projet et ses objectifs semblent réalistes au regard du projet, des enjeux et des moyens de mise en œuvre identifiés
		18. L'entreprise a défini des échéances pour ses actions et a décrit un planning de réalisation progressif et répondant aux enjeux identifiés